

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 AVRIL 2011
(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil communautaire s'est réuni le 21 avril 2011 à 18 H 30 dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, sous la présidence de Gérard DELAFONT sur convocation adressée le 15 avril 2011

24 conseillers étaient présents.

Mme PRADEAU a été élue secrétaire de séance.

Le Président met au vote le procès verbal de la séance du 16 mars 2011. Le procès verbal est adopté à l'unanimité. Il passe alors à l'ordre du jour essentiellement consacré au budget 2011.

DOMAINE FINANCES

Vote des subventions

Association demandeuse	Ne participent pas à la délibération et au vote	Attribution	votants
Office de tourisme	R.Bazot Bourroux, D. Forest	54 295 €	22
Association Intercommunale	G. Delafont	66 750 €	23
Tour cycliste du canton PD	G.Delafont, R. Bazot Bourroux, L. Daulny	1 700 €	21
ANCD	G.Delafont	2 000 €	23
Course de côte	G.Delafont	500 €	23
Taiko		2 000 €	24
Tennis Club Dunois	J.Freitas	3 895 €	23
Brézentine Environnement		500 €	24
Les amis du Château de Crozant		500 €	24
Badminton Club Pays Dunois		520 €	24
Bridge Club Fit 23		200 €	24
Vocalise		200 €	24
Tontons Kraspouilles		800 €	24
Oc and Oil		1 000 €	24
Tour de la Creuse		500 €	24

Révisions des tarifs

Propositions de la commission Finances

- **Repas à domicile** (sur proposition de la commission sociale)
 - Augmentation de 20 cts pour les habitants du territoire : 7.90 €
 - Augmentation de 25 cts pour les « hors territoire : 9.00 €
 - Date de prise d'effet : 1^{er} mai 2011.
- **Transport à la demande**
 - Augmentation de 30 cts : 3.50 € (le tarif n'a pas été revalorisé depuis 2007)
 - Date de prise d'effet : 1^{er} mai 2011
- **Transport scolaire**
 - Pas d'augmentation, justifiée par le fait que le transport piscine est passé à la charge du Département
- **Chapiteau** (sur proposition de la commission Jeunesse)
 - Pas d'augmentation (les recettes de location équilibrent les dépenses)

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Les taux sont maintenus à leur niveau de 2009 sauf pour Dun dont le taux est inférieur aux autres communes (hausse de 2% par rapport à 2010 dans le cadre du lissage)

code commune	nom	zone TEOM	bases notifiées 2011	taux proposé	montant prévus 2011
075	DUN LE PALESTEL	9	1 134 448	11,08%	125 697
141	NAILLAT	10	448 893	3,32%	14 903
050	CHAPELLE-BALOUE (la)	12	93 876	12,01%	11 275
070	CROZANT	12	445 899	12,01%	53 552
087	FRESSELINES	12	520 368	12,01%	62 496
147	NOUZEROLLES	12	80 365	12,01%	9 652
103	LAFAT	12	238 415	12,01%	28 634
117	MAISON-FEYNE	12	169 643	12,01%	20 374
166	SAGNAT	12	102 021	12,01%	12 253
239	SAINTE-SEBASTIEN	12	525 966	12,01%	63 169
244	ST-SULPICE-LE-DUNOIS	12	420 081	12,01%	50 452
263	VILLARD	12	194 106	12,01%	23 312
130	MEASNES BOURG	11	89 442	18,12%	16 207
130	MEASNES VILLAGES	13	288 771	12,01%	34 681
TOTAL			4 752 294		526 656

Impôts : vote des taux d'imposition

Suite à la réforme de la taxe professionnelle, les services fiscaux ont communiqué le montant à reverser au FNGIR et les taux d'imposition qui assurent une neutralité fiscale pour les contribuables.

En appliquant ces taux aux bases 2011, le comparatif de la masse « fiscalité/dotations » 2011/2010 fait ressortir une différence positive de 50 434 € qui s'explique essentiellement par l'augmentation des bases de taxe d'habitation et de cotisation foncière des entreprises par rapport à 2010 (le FNGIR a été figé sur les bases de 2010). Les recettes fiscales s'élèvent 603 413 € (masse fiscale encaissée: 1 236 653 € - reversement au FNGIR : 632 653 €)

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de maintenir les taux qui assure la neutralité fiscale pour les contribuables soit :

- Taxe d'Habitation : 10.96 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 2.89 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 25.94 %

Budgets

2 budgets annexes sont créés cette année :

Le premier concerne la gestion du Pôle Petite Enfance (équilibré à 94 800 € avec une subvention du budget principal de 12 880 €), l'autre la zone d'activité artisanale et commerciale de Chabannes (50 000 € de crédits sont ouverts pour l'étude d'aménagement).

Budget principal :

Compte tenu des mouvements d'écriture avec les budgets annexes, et des encaissements/reversements de fiscalité et autres opérations d'ordre, il s'équilibre à 2 949 259.06 € en fonctionnement et à 1 155 402.60 € en investissement.

Les grandes lignes du budget d'investissement :

Les travaux engagés sur 2010 seront en grande partie à payer sur 2011 (Construction microcrèche et aménagement des 2 sentiers de la vallée avec la construction de la passerelle à Fresselines : ces 2

projets sont financés sans emprunt grâce à un subventionnement conséquent)

L'aménagement de l'Hôtel Lépinat/maison Guillaumin dont le plan de financement a été validé pour 1 400 000 € s'étalera sur 2 à 3 années. Une somme de 330 000 € est inscrite sur le budget 2011.

Questions diverses

▪ Représentants à la commission sociale :

Par suite des diverses démissions des conseillers municipaux également conseillers communautaires, la commission sociale se retrouve composée de 6 membres : il est donc fait appel à candidature pour la compléter : Jeannine Gillet et Raymond Galland se portent volontaires.

▪ Evocation du schéma de l'intercommunalité

Le Président rappelle le calendrier :

27 avril 2011 à 18h30 : réunion du conseil communautaire et des maires pour avis et être porteur de la volonté des élus du Pays Dunois (sur proposition des conseils municipaux)

28 avril 2011 : réunion des élus CDCI sans M. le Préfet pour définir un projet recueillant les 2/3 des voix des membres.

9 mai 2011 : proposition du projet de M. le Préfet.

Les conseils municipaux et communautaire seront ensuite consultés.